

Les infos DU DIX

Le journal municipal
n°49 – Été 2024

Le 10^e se met
aux couleurs
de l'olympisme !

Dossier JOP :
le 10^e passe à l'heure des Jeux

P.4-7

Faire vivre la mémoire
de la Shoah dans le 10^e

P.12

Le Palais du Commerce
et la Java

P.16

SUIVEZ-NOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX :



— @mairie10paris —

Jeux olympiques :
du 26 juillet au 11 août 2024
Jeux paralympiques :
du 28 août au 8 septembre 2024



les élus *du dix*

Maire du 10^e arrondissement ALEXANDRA CORDEBARD

Adjoint-e-s à la Maire

ÉRIC ALGRAIN

Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan Climat - Énergie

PAULINE JOUBERT

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux. Référente du quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière

ÉLIE JOUSSELLIN

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant - Correspondant défense. Référent du quartier Château d'Eau / Lancy

SYLVIE SCHERER

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

RAPHAËL BONNIER

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative et au Budget Participatif. Référent du quartier Louis Blanc / Aqueduc

AWA DIABY

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et aux Familles. Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple

THOMAS WATANABE -VERMOREL

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du livre et à l'Alimentation durable. Référent du quartier Grange-aux-Belles / Terrage

ISABELLE DUMOULIN

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Jeunesse, aux Seniors et à la Solidarité entre les générations. Référente du quartier Saint-Denis / Paradis

Conseiller-ère-s de Paris

RÉMI FÉRAUD

Conseiller de Paris,
Sénateur de Paris

LAURENCE PATRICE

Adjointe à la Maire de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine

SYLVAIN RAIFAUD

Conseiller de Paris, délégué dans le 10^e aux Espaces Verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale

PAUL SIMONDON

Adjoint à la Maire de Paris délégué dans le 10^e à l'Urbanisme

LÉA VASA

Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Propreté, à la Stratégie zéro déchet et à l'Économie circulaire

DOMINIQUE VERSINI

Adjointe à la Maire de Paris déléguée dans le 10^e à la Santé, aux Relations avec les hôpitaux publics, à la Réduction des risques et à la Santé environnementale

Conseiller-ère-s d'arrondissement

KIM CHIUSANO

Conseillère d'arrondissement, déléguée à l'Égalité Femmes/Hommes, à la Lutte contre les discriminations et à l'Intégration

ULF CLERWALL

Conseiller d'arrondissement délégué à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Emploi et à l'Insertion. Référent Europe

ENORA BRETON

Conseillère d'arrondissement, déléguée au Commerce, à l'Artisanat, au Développement économique et au Tourisme

PHILIPPE GUTTERMANN

Conseiller d'arrondissement délégué au Sport, aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 et à l'Éducation populaire

PHILOMÈNE JUILLET

Conseillère d'arrondissement, déléguée à la Prévention, à la Sécurité, à la Police municipale et à la Vie nocturne

BERTIL FORT

Conseiller d'arrondissement

LES TEMPS FORTS DE VOTRE ÉTÉ OLYMPIQUE

06/07

Ouverture de Paris Plages sur le canal Saint-Martin

07/07

Lancement des baignades estivales

14/07

1^{re} journée de relais de la Flamme olympique

15/07

2^e journée de relais de la Flamme olympique

26/07

Relais de la Flamme olympique sur le canal Saint-Martin, cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques et inauguration du site de festivités du 10^e

03/08

Épreuve de cyclisme sur route dans le 10^e (hommes)

04/08

Épreuve de cyclisme sur route dans le 10^e (femmes)

11/08

Clôture des Jeux olympiques

28/08

Relais de la Flamme paralympique et cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques

01/09

Clôture de Paris Plages sur le canal Saint-Martin

08/09

Paramarathon dans le 10^e, clôture des Jeux paralympiques et dernier jour du site de festivités du 10^e

vos services *en mairie*

www.mairie10.paris.fr

72 rue du faubourg Saint-Martin
75010 Paris

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Accueil nocturne le jeudi jusqu'à 19h30

Le samedi de 9h à 12h30

(État civil uniquement)



Accès Personnes à
Mobilité Réduite : rue Hittorf

Contacteur la Maire

Tél. : 01 53 72 10 00

Courriel : mairie10@paris.fr

Accueil - informations

Rez-de-chaussée, côté escalier B

Tél. : 01 53 72 10 10

Bureau des Affaires générales et des Élections

1^{er} étage, escalier B

Tél. : 01 53 72 10 10

Antenne logement

Espace Hittorf,

Rez-de-chaussée, côté escalier B

Tél. : 39 75

État civil

Espace Hittorf, rez-de-chaussée, côté
escalier B

Tél. : 01 53 72 10 10

Titres d'identité

1 rue Hittorf

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

(se déplacer avant 16h)



La prise de rendez-vous
en ligne est obligatoire

pour les CNIs et les passeports,

à l'adresse suivante :

teleservices.paris.fr/rdvtitres.

Une question ? Composez le 39 75.

Caisse des Écoles

3^e étage, escalier A

Tél. : 01 42 08 32 85

Courriel : cde10@cde10.fr

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30 à 17h

Vendredi : 8h30 à 12h

paris
info Le 3975
Paris.fr

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

Les *infos* DU DIX

n°49 - Été 2024

Direction de la publication : Alexandra Cordebard - **Rédaction en chef** : Paul Lorenté - **Rédaction** : Carol Menville - **Crédits photographiques** : Mathieu Delmestre, Erwan Floch, Ana Le Jeune, Simon Malinowski, Carol Menville, Catherine Moreau et Thierry Rondol / M10 **Réalisation** : agence-bolivie.fr - **Impression** : Chaumeil - **Journal municipal**, imprimé à 50 000 exemplaires sur papier PEFC - **Distribution** : Proximes.



Retrouvez ce journal sur le site de la Mairie du 10^e, en version consultable et téléchargeable : www.mairie10.paris.fr

l'édito de la maire



ALEXANDRA CORDEBARD

Maire du 10^e
arrondissement

 alexandra.cordebard

 @ACORDEBARD

 @alexandracordebard

Chères habitantes, chers habitants du 10^e,

L'été que nous nous apprêtons à vivre s'annonce extraordinaire, dans tous les sens du terme. Avec l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques, dont le coup d'envoi sera donné le 26 juillet, c'est le monde entier qui aura les yeux braqués sur Paris et la France.

Au-delà des compétitions officielles, et de l'enjeu que représente cet événement pour les sportives et sportifs venus des quatre coins de la planète, la fête s'invitera pendant un mois et demi dans nos rues, au cœur de nos quartiers, parce que ces Jeux sont avant tout ceux des Parisiennes et des Parisiens. Je suis particulièrement émue à l'idée de voir la Flamme traverser notre 10^e les 14 et 15 juillet prochains, relayée par des femmes et des hommes de tous horizons, puis emprunter quelques jours plus tard le canal Saint-Martin pour rejoindre la Seine, où se déroulera la cérémonie d'ouverture. Émue aussi par l'engagement sans faille des associations de notre arrondissement, grâce à qui chacune et chacun pourra profiter de nombreuses activités gratuites sur le site de festivités de la Grange-aux-Belles. Animations sportives, théâtre, cinéma en plein air, bals populaires, ateliers d'échanges et de sensibilisation : le programme a été pensé pour satisfaire toutes les envies et refléter ce qui fait la beauté du 10^e, son multiculturalisme et son incroyable énergie humaine. Mon équipe et moi-même serons à vos côtés afin de vivre ensemble ce moment inédit, et je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des agents de la Ville de Paris qui resteront eux aussi pleinement mobilisés pour veiller au bon déroulement de cet été exceptionnel.

Ces Jeux légueront en outre un héritage immense qui bénéficiera à toutes les Parisiennes et tous les Parisiens, grâce à l'accélération des transformations qu'ils ont permis d'impulser dans notre ville. Cette transformation est à l'œuvre dans le 10^e, où plusieurs chantiers se sont déroulés au printemps pour continuer à adapter notre arrondissement aux enjeux de l'époque. Du boulevard de Magenta à la rue du Faubourg du Temple, de la rue d'Alsace à celle de Paradis, le 10^e fait la part belle à la végétalisation, aux mobilités douces et à l'accessibilité universelle pour faire de l'espace public un lieu véritablement durable et inclusif.

Fraternité, humanité, partage et vivre-ensemble : autant de valeurs fondamentales au cœur de cette grande fête olympique, qui renforcera encore davantage les liens qui nous unissent et sera source de force pour continuer à défendre sans faillir nos valeurs républicaines. Dans le contexte politique chaotique et particulièrement inquiétant que nous traversons, Paris et le 10^e sont, et resteront, une terre de résistance face à la haine, au repli sur soi et à toute forme de discrimination. Ensemble, nous continuerons à résister, sans laisser quiconque gâcher la fête ni entamer le plaisir que nous avons à vivre ensemble.

Fidèlement,

Alexandra Cordebard

Dans ce numéro

**P. 4-7 / DOSSIER : LE 10^e PASSE
À L'HEURE DES JEUX !**

**P. 8-10 / ÇA SE PASSE PRÈS
DE CHEZ VOUS !**

Les nouveaux aménagements à la loupe,
quartier par quartier

P. 11 / SOLIDARITÉS

Le 10^e engagé dans la défense de l'accès
aux droits sociaux

P. 12-13 / MÉMOIRE & CULTURE

Faire vivre la mémoire
de la Shoah dans le 10^e

P. 14-15 / TRIBUNES

P. 16 / HISTOIRE ET VIES DU 10^e

Le Palais du Commerce
et la Java

LE 10^e PASSE À L'HEURE DES JEUX!



Comme l'a souhaité Anne Hidalgo, Maire de Paris, les Jeux olympiques et paralympiques se célébreront bien au-delà des sites de compétition. La fête, pensée pour les Parisiennes et les Parisiens, s'invitera ainsi tout l'été au cœur de nos quartiers. Envie d'en savoir plus sur les animations qui vont faire vibrer le 10^e ? Suivez le guide !

Le relais de la Flamme

Après un printemps riche en animations sportives, qui se conclura le 13 juillet avec la grande finale des Olympiades des arrondissements, le premier temps fort de cet été exceptionnel aura lieu **les 14 et 15 juillet avec le relais de la Flamme olympique**. Arrivée le 8 mai à Marseille, elle traversera le 10^e en fin de journée le **dimanche 14 juillet**, depuis le **quai de Jemmapes** jusqu'à la **place du Colonel Fabien** en passant par les **rues d'Alsace, La Fayette et de Dunkerque**.

Les festivités se poursuivront le **15 juillet**, lorsque la Flamme empruntera la rue du **Faubourg du Temple** en début de soirée pour rejoindre le chaudron installé **place de la République**, où se tiendra un grand **concert gratuit** à partir de 20h. La réservation, obligatoire, se fait en ligne via l'application Coca-Cola, partenaire officiel des Jeux 2024.

L'épilogue se déroulera **le vendredi 26 juillet** : la Flamme traversera une nouvelle fois le 10^e mais cette fois-ci par voie fluviale, directement **sur le canal Saint-Martin**, afin de rejoindre la Seine pour la cérémonie d'ouverture, à suivre en direct depuis le site de festivités de la Grange-aux-Belles.

La Flamme sera de retour **le 28 août** pour marquer le **coup d'envoi des Jeux paralympiques**. Ou plutôt LES flammes, car il y en aura 12, en référence aux 12 jours de compétitions paralympiques. L'une d'elles passera par le **terrain d'éducation physique Agnes Tirop (Grange-aux-Belles)**.

Réservé aux Volontaires de Paris le 14 juillet, le jardin Villemin-Mahsa Jina Amini sera inaccessible au public pendant une partie de la journée et rouvrira à 19h30.



Un 14 juillet en fête !

Pour célébrer le passage de la Flamme dans le 10^e, trois animations gratuites seront proposées le 14 juillet :

- Concert live de 19h30 à 20h30 au **jardin Villemin-Mahsa Jina Amini**, animé par un célèbre artiste habitant le 10^e (indice : il vient de sortir un nouvel album !)
- Fresque participative exposée au **jardin Marielle Franco**, en l'honneur de cette militante brésilienne engagée contre les discriminations raciales et pour la défense des droits des femmes et des personnes LGBT+, assassinée en 2018
- Concert en fin de journée **place du Colonel Fabien**, animé par le duo **Radio Cargo** (sous réserve)



Qui sont les relayeuses et relayeurs de la Flamme ?

La Ville de Paris, en coordination avec les mairies d'arrondissement, a choisi une **centaine de relayeuses et relayeurs** afin de mettre en avant des personnalités ordinaires ayant accompli des choses extraordinaires.

Parmi eux figurent deux personnalités bien connues de notre arrondissement : **Julien Bieganski**, président du Club populaire et sportif du 10^e, et **Minetou Ndiaye**, qui œuvre pour l'égalité femmes-hommes à travers son association Énergie Femmes et se dit très émue d'avoir été sélectionnée : « La Parisienne que je suis est fière de porter la Flamme olympique au sein d'un arrondissement féministe et engagé comme le 10^e... même si je ne réalise pas encore tout à fait ! C'est un honneur que d'avoir été choisie pour être aux côtés des autres relayeuses et relayeurs parisiens, aux parcours si inspirants. Cela me donne l'envie et la force d'aller encore plus loin dans mes engagements. »



Et le bruit dans tout ça ?

L'installation d'une « **méduse** » (dispositif de captation du bruit) par Bruitparif permettra de **contrôler en temps réel les nuisances sonores**. En cas de dépassement du **seuil maximal autorisé**, le responsable du site de festivités sera alerté et veillera alors à réguler le bruit.

Le site de festivités du 10^e : 200 heures d'animations gratuites pour toutes et tous !

Sport, théâtre, danse, cinéma, expositions, sensibilisation : **du 26 juillet au 8 septembre**, il y en aura pour tous les goûts et toutes les envies sur **le terrain d'éducation physique Agnes Tirop** (Grange-aux-Belles), où va s'installer le site de festivités du 10^e. Grâce à l'engagement d'une **cinquantaine d'associations**, gageons que chacun y trouvera son compte !

Les temps forts à ne pas manquer :

- Les **trois bals populaires** des 15, 25 et 31 août ;
- Les séances de **cinéma en plein air** des 14, 18 et 21 août ;
- Le « **Grand 8** », le 14 août, pour vivre une journée entière dédiée aux pratiques plurielles du handball, dont le hand fauteuil ;
- Les **séances de natation** organisées au bassin-école de la Grange-aux-Belles, qui restera exceptionnellement ouvert tout l'été ;
- Les **deux spectacles proposés par le Théâtre de la Ville**, les 2 et 5 septembre, qui mêleront sport, poésie et mémoire, ainsi que de nombreuses autres performances artistiques soutenues par l'association **Le Temps des Rues**, à qui a été confiée une carte blanche culturelle ;
- **L'exposition L'Année d'avant**, signée Thomas Proisy, qui propose une fascinante immersion photographique au cœur de la préparation des athlètes français.

Tout l'été, vous pourrez également profiter en accès libre de divers aménagements conçus pour l'occasion : **mur d'expression artistique, parkour gym, mini-golf, quizz interactif** sur le 10^e...

Un **stand de restauration** géré par l'association L'Instant Créole, qui fait partie des Kiosques éthiques (anciens kiosques à journaux réaménagés en économie circulaire), sera ouvert tous les jours, et des **brumisateurs** vous permettront de vous rafraîchir en cas de fortes chaleurs. Enfin, un **écran géant** sera installé pour suivre en direct les plus belles compétitions. Des questions ? Les volontaires présents en permanence sur le site seront là pour vous orienter !



À noter : Pour assurer votre sécurité, la jauge est limitée à 500 personnes et un barrage filtrant sera mis en place à l'entrée du site de festivités avec fouille obligatoire des sacs. Les bouteilles en verre seront interdites sur place.

Pour être tenu informé du détail des festivités, suivez-nous sur les réseaux sociaux et/ou abonnez-vous à notre newsletter en flashant ce QR code :



infos+ Les parcours exacts de la flamme, tout comme les périmètres inaccessibles au public, ne peuvent pour l'instant être communiqués pour des raisons de sécurité.

Vous pourrez les retrouver quelques jours avant sur le site de la Mairie du 10^e, www.mairie10.paris.fr, ainsi que sur nos réseaux sociaux et sur www.paris.fr.

Préparez les maillots !

Les baignades estivales du canal Saint-Martin font leur retour, tous les dimanches après-midi du **7 juillet au 1^{er} septembre**, de 13h à 17h, au niveau du bassin des Récollets (116/126 quai de Jemmapes).

Des maîtres-nageurs sauveteurs seront présents pour surveiller les temps de baignade, mais **l'accompagnement des enfants de moins de 10 ans** et/ou de taille inférieure à 120 cm reste obligatoire.



Paris Plages : une Croisette parisienne le long du canal Saint-Martin



Paris Plages, le rendez-vous estival incontournable des Parisiennes et Parisiens, prend cette année une nouvelle dimension en **intégrant exceptionnellement le canal Saint-Martin**, qui fera la liaison entre les deux sites historiques du bassin de la Villette et des rives de Seine.

Ouvert du **6 juillet au 1^{er} septembre**, et accessible **tous les jours gratuitement de 10h à 18h30**, le parcours s'étend du Point Éphémère jusqu'à la passerelle Emmanuelle Riva. Au programme, **huit escales** proposant un **large éventail d'animations sportives, ludiques et culturelles** (danse, street-art, basket, ping-pong...) ainsi que des aménagements conçus spécialement pour le canal Saint-Martin.

- **Point Éphémère** : fresque, extension de la terrasse et boulo-drome
- **Square Eugène Varlin** : tai chi, jeux, brumisateurs, stand de glaces
- **Square Jemmapes / passerelle Maria Casarès** : plages avec transats et parasols
- **Bras Valmy** : palmiers, plages avec transats et parasols, tables pour se restaurer
- **Jardin Villemin-Mahsa Jina Amini** : programmation musicale « Kiosques en fête » et animations diverses
- **Bras Villemin** : identique au bras Valmy avec en complément l'ouverture de la baignade dans le canal Saint-Martin tous les dimanches après-midi, agrémentée de mobilier type transats géants
- **Place de l'hôpital Saint-Louis** : ludothèque géante avec l'association Kalumba
- **Square des Récollets** : espace de jeux géants, ping-pong, babyfoot
- **Pointe Poulmarch** : espace culturel et scénique



De Paris à Los Angeles

Imaginée et conçue pour symboliser le **passage de relais entre Paris et Los Angeles**, qui accueillera les Jeux olympiques et paralympiques en 2028, l'exposition **Paris 24 – LA 28** réunit les **24 affiches lauréates** du concours organisé entre l'EPSAA (école publique parisienne de communication visuelle et de design graphique) et trois établissements de Los Angeles. Des créations sensibles et originales sur le thème des Jeux, à découvrir **jusqu'au 9 septembre sur les grilles du jardin Villemin-Mahsa Jina Amini** !


Priorité propreté et sécurité

Qui dit événement exceptionnel dit aussi **organisation exceptionnelle**. Grâce à la mobilisation des agents, des **dispositifs inédits** seront ainsi déployés tout l'été pour garantir la sécurité de tous et veiller à ce que l'afflux de visiteurs n'entraîne pas de dégradations dans l'espace public. Des **barrages fil-trants** seront installés sur les berges du canal Saint-Martin, et des renforts ont été prévus sur le site de festivités ainsi qu'à Paris Plages, lieux qui seront **gardés jour et nuit** pour garantir le bon déroulé des animations tout autant que la tranquillité des riverains.

En ce qui concerne les **périmètres de sécurité interdits au public** non accrédité, ils seront **très limités dans le 10^e, à la fois géographiquement et dans le temps**. En effet, ils ne seront mis en place que quelques heures lors du relais de la Flamme, ainsi que pour les trois compétitions qu'accueillera l'arrondissement : **épreuves cyclistes sur route les 3 et 4 août**, et **paramarathon le 8 septembre**. Enfin, il restera possible tout l'été de circuler dans Paris librement, à pied et à vélo, grâce notamment à la création de 72 Km de pistes cyclables baptisées « Olympistes » !

Côté propreté, outre une **opération de « grand nettoyage »** prévue en amont des festivités, les **actions seront multipliées dans le 10^e** (balayage, lavage, collecte des encombrants et des cor-

beilles de rue...), notamment aux abords de Paris Plages, du site de festivités et des deux gares, avec la participation de prestataires privés qui viendront en renfort des équipes de la Ville de Paris. En ce qui concerne le canal Saint-Martin, où le dispositif estival habituel a été renforcé avec l'installation de **17 abribacs doubles** et **11 sanitaires « M. et Mme Pee »**, l'eau sera nettoyée 5 fois par semaine, et l'emprise des écluses 1 fois par jour. L'ensemble des sanisettes à proximité bénéficieront par ailleurs d'un nettoyage accru.



Connaissez-vous « Dans ma rue » ?

Poubelles qui débordent, dépôts sauvages, tags et graffitis, épanchement d'urine : grâce à l'application « Dans ma rue », chacun peut en quelques clics, depuis son ordinateur ou son téléphone portable, **signaler une anomalie dans l'espace public**, laquelle sera directement transmise au service compétent pour une intervention ciblée. **Agissons ensemble pour garder notre arrondissement propre !**



Hugo Arer

Commissaire central du 10^e

« 100 % des policiers du 10^e seront mobilisés et présents, avec le déploiement d'un plan "tourisme XXL 2024" aux abords des deux gares et du canal Saint-Martin. L'accueil du public sera par ailleurs sensiblement renforcé. Ma priorité : que les habitants et visiteurs du 10^e vivent un moment de fête. Les renforts mis à la disposition de la préfecture de police (CRS, gendarmes, renforts nationaux) y veilleront également. »

Mélanie Jeannot

Cheffe de la division de propreté des 9^e et 10^e arrondissements



« La Direction de la Propreté et de l'Eau de la Ville de Paris sera au rendez-vous des JOP 2024, avec le déploiement de mesures exceptionnelles. La propreté sera assurée dans toutes les rues du 10^e, et renforcée autour du site de festivités ainsi que le long du canal Saint-Martin et autour des gares. Déjà pleinement mobilisés tout au long de l'année, nos agents sont prêts à redoubler d'efforts pour répondre aux enjeux de cet exceptionnel été olympique. »



ATTENTION : En raison de la cérémonie d'ouverture et des épreuves de course cycliste dans l'arrondissement, il n'y aura aucune collecte d'ordures dans le 10^e le 26 juillet ainsi que les 3 et 4 août. Merci de veiller à ne pas sortir vos bacs ces jours-là !

Liens utiles pour vivre les Jeux au jour le jour

- **Paris Info Jeux**, la newsletter personnalisée de la Ville de Paris pour tout savoir sur les festivités autour de chez vous, les activités sportives et les modalités de circulation à proximité des sites de compétition : <https://infojeux.paris.fr>
- **Anticiper les Jeux**, le site gouvernemental qui propose une carte interactive signalant les impacts sur les déplacements à Paris et en Île-de-France : <https://anticiperlesjeux.gouv.fr>
- **Le site de la préfecture de police** pour tout savoir sur la sécurité des Jeux et les périmètres de restriction de circulation : <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

Ça se passe près de chez vous !

République



Le boulevard de Magenta aujourd'hui et demain



Après la réfection puis la végétalisation du haut de la voie, réalisée entre juillet et novembre 2023, c'est la **chaussée qui a fait peau neuve** au printemps, entre la place de la République et la rue du Faubourg Saint-Martin. Au total, **10 000 m²** ont été **renovés**, avec la mise en place d'un **enrobé phonique** pour une meilleure absorption du bruit. Résultat : plus de confort et de sécurité pour toutes et tous !

Ces travaux de voirie, programmés de longue date, étaient totalement indépendants de la **votation citoyenne du 4 février dernier**, dans le cadre de laquelle les habitants du 10^e se sont prononcés à **75,83 % POUR** « réserver les trottoirs du boulevard de Magenta aux piétons et créer de **nouvelles pistes cyclables sécurisées sur la chaussée** ».

Suite à ce vote favorable, des études approfondies seront prochainement réalisées avec l'ensemble des services concernés. Ce projet d'ampleur fera ensuite l'objet d'une **concertation avec les habitants et les commerçants**. Le chantier ne pourra être lancé qu'après 2026.

Hauteville-Paradis



Destination Paradis !

Trop régulièrement encombrée, et inconfortable pour les piétons autant que pour les cyclistes, la rue de Paradis, qui fait partie du « **Quartier d'Accessibilité Augmentée** » du 10^e (voir le n°48 des *Infos du Dix*), a entamé sa mue.

Au programme : **élargissement du trottoir côté pair** (+ 435 m²) pour favoriser les cheminements piétons ; **réduction à une voie de la circulation automobile** pour apaiser la rue et lutter contre la pollution de l'air ; **aménagement d'un double sens cyclable** pour encourager les mobilités douces ; **implantation de 12 nouvelles aires de livraison** pour fluidifier le trafic et désencombrer l'espace public ; **végétalisation des pieds d'arbres**, avec la création de près de 80 m² de jardinières de pleine terre.

Organisé en trois phases successives, le chantier, qui s'achève sur le tronçon situé entre Martel et Faubourg Saint-Denis, **reprenra au premier semestre 2025**. En complément, **la rue Martel voisine s'est transformée en avril dernier en « rue aux écoles »**, avec pose de barrières pivotantes et d'arceaux vélos, pour apaiser les abords de l'établissement scolaire.



Gares



Dernière ligne droite pour le réaménagement de la rue d'Alsace

Les travaux réalisés au printemps **préfigurent l'aménagement définitif** de la rue d'Alsace, qui sera déployé à l'issue du chantier du CDG Express, lequel permettra de relier l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle en 20 minutes depuis la Gare de l'Est. Désormais **piétonnisée** (avec une aire de retournement destinée aux taxis ainsi qu'aux véhicules d'urgence et de livraison) et libérée des places de stationnement payant, la rue d'Alsace abrite désormais 12 grands bacs végétalisés. Elle bénéficie également de **nombreux mobiliers nouveaux** : fontaine à eau, assises, arceaux vélos, sanitaires... et d'une chaussée en damier vert pour faire écho à la végétation !



Valmy



Bientôt un cœur piéton dans le quartier Louis Blanc/Aqueduc !

Dans le cadre du 2^e volet de la démarche « **Embellir votre quartier** », la rue Louis Blanc, fermée à la circulation depuis l'automne 2021, va poursuivre sa transformation pour devenir une « **rue aux écoles aménagée** », c'est-à-dire végétalisée et intégralement piétonnisée.

Les objectifs de ces zones apaisées, déjà au nombre de 10 dans notre arrondissement, sont multiples : il s'agit avant tout de **sécuriser le trajet maison-école** pour les enfants et d'adapter notre ville au changement climatique en créant des **espaces ombragés**, mais aussi de **lutter contre la pollution de l'air** en renforçant la place de la nature dans nos rues.

En complément, pour **transformer durablement le quartier Louis Blanc/Aqueduc** qui compte pas moins de **5 crèches et établissements scolaires**, des études techniques sont actuellement menées afin de concevoir un « **cœur piéton** » qui permettra de **réduire encore davantage la place de la voiture** et de sécuriser ainsi les cheminements des enfants dans tout le périmètre. Conformément à ce qui a été annoncé en réunion publique fin février, la première phase de ces travaux démarrera en **novembre prochain**.



République



Ça bouge du côté de la rue René Boulanger et de la promenade Cleews Vellay

Après le **boulevard Saint-Martin**, dont les pistes cyclables ont été pérennisées au printemps, ce sera bientôt au tour de la rue René Boulanger et de la promenade Cleews Vellay de faire peau neuve pour **parachever l'embellissement du quartier** dans son ensemble. Ce projet, présenté aux habitants et aux commerçants à l'occasion d'une réunion publique le 25 mars dernier, vise à **végétaliser les espaces au maximum** et à créer des **zones de convivialité** à destination des familles et des jeunes en donnant **un véritable sentiment de promenade**.

Les travaux démarreront en novembre prochain et seront couplés à **l'aménagement d'une « rue aux écoles apaisée » aux abords de l'école Lancry**.



Saint-Louis



Rue du Faubourg du Temple : priorité aux mobilités douces !



Achevée fin mai, cette vélorue flambant neuve s'étend de l'avenue Parmentier au quai de Jemmapes. **Conçue pour améliorer le confort et la sécurité des cyclistes autant que des piétons**, elle n'autorise désormais plus que le trafic motorisé dit de « **desserte locale** » (riverains, livraisons, véhicules d'urgence, bus et taxis).

Les règles à retenir :

- Le **vélo** est l'**usager privilégié de la chaussée** et peut y circuler dans les deux sens ;
- Les **véhicules motorisés autorisés** (riverains, livraisons, véhicules d'urgence, bus et taxis) peuvent **doubler les vélos** seulement si les **conditions de sécurité sont réunies** (1 mètre de distance) ;
- **Vélos et voitures** doivent **céder la priorité aux piétons** au niveau des passages qui leur sont dédiés.

Tout nouvel aménagement de voirie nécessite un temps d'adaptation. C'est pourquoi la présence de la police municipale du 10^e a été renforcée, afin de répondre aux questions des habitants et de veiller au bon respect des nouvelles règles de circulation.

Le renouveau du canal Saint-Martin

Conformément au calendrier prévisionnel, la **première phase des travaux** de réaménagement du canal Saint-Martin s'achève, sur la portion du quai de Valmy située entre les rues Louis Blanc et Eugène Varlin. Dès l'ouverture de Paris Plages, habitants et visiteurs pourront ainsi profiter de cette toute **nouvelle vélorue** pensée pour le **confort des piétons et des cyclistes**.

Ce chantier d'ampleur, qui devait reprendre après les Jeux olympiques de Paris 2024, est aujourd'hui **temporairement mis à l'arrêt**. Saisie par l'association France Nature Environnement, la juge des référés du Tribunal administratif de Paris a en effet suspendu l'exécution des décisions de la Maire de Paris autorisant des projets de nature très différente entre la place de la Bastille (11^e) et celle de Stalingrad (19^e), en particulier le chantier du canal Saint-Martin. Alors même que ces projets sont totalement distincts, le tribunal administratif a jugé qu'en vertu du code de l'environnement, une étude d'impact était nécessaire pour l'ensemble de ces projets avant de pouvoir les réaliser.

La Ville de Paris conteste cette décision, qui ne fait que retarder le déploiement de nouveaux aménagements pourtant bénéfiques pour l'environnement. Le projet du « canal Saint-Martin de demain » est né d'une **vaste concertation avec les habitants du 10^e** (deux réunions publiques, quatre marches exploratoires et six ateliers ayant réuni plus de 200 participants, un questionnaire en ligne ayant récolté près de 550 contributions). Offrant une **plus-value environnementale avérée**, il a en outre été **validé en amont** par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT). Sur cette base, et compte tenu de l'hétérogénéité des projets des 10^e et 11^e arrondissements, **un recours de la Ville de Paris a été déposé le 31 mai au Conseil d'État**.

La Maire du 10^e et l'ensemble de l'équipe municipale, fortement attachées à ce **projet imaginé avec les habitants** et aujourd'hui attendu avec impatience par beaucoup, restent **pleinement mobilisées pour reprendre les travaux** dès que cela sera possible.



Le 10^e engagé dans la défense de l'accès aux droits sociaux

Créée en 2023 dans le cadre du Projet Social de Territoire et de l'expérimentation « Territoire d'accès aux droits », la **Journée de l'accès aux droits du 10^e** est un événement à destination des professionnels de l'action sociale, co-organisé par la Mairie du 10^e avec l'Espace Parisien des Solidarités et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Son objectif : **faciliter et simplifier l'accès aux droits sociaux**, afin de **lutter contre le non-recours**. À l'échelle nationale, on estime en effet que 30% de la population ne fait pas les démarches pour avoir accès aux droits auxquels elle peut prétendre.

Cette journée d'échanges et d'ateliers, qui a réuni plus de **150 participants**, a

permis de faire émerger plusieurs **leviers d'actions** pour y remédier, tels que **l'amélioration de l'orientation des usagers** et le recensement des ressources existantes en vue de **créer des outils partagés** pour les professionnels et les bénévoles qui agissent sur le terrain au quotidien.

Face au succès de cette première édition, la Mairie du 10^e a accueilli le 13 juin dernier la 2^e journée de l'accès aux droits du 10^e, axée cette année sur les **problématiques liées au numérique et « l'aller-vers »**. Fer de lance dans la lutte contre le non-recours, le 10^e reste pleinement mobilisé pour défendre un **égal accès aux droits pour toutes et tous**.



De nouveaux centres d'hébergement pour les plus précaires

Premier arrondissement parisien en matière de places d'hébergement d'urgence, le 10^e fait de la solidarité une valeur cardinale.

Ainsi, face au contexte actuel d'extrême fragilisation sociale, et avec le soutien de la majorité municipale, l'association **Ba-siliade** a créé **30 places dans les locaux du bailleur Elogie-Siemp** situés quai de Valmy pour héberger des femmes et des enfants. Les **associations SOS Solidarité et Emmaüs** s'approprient quant à elles à inaugurer **deux nouveaux centres d'hébergement** rue du Faubourg Saint-Denis, majoritairement destinés à des familles.

Après un rude hiver marqué par la saturation des dispositifs de mise à l'abri déployés par l'État, la Ville de Paris et le 10^e continuent de prendre une part active dans la lutte contre l'exclusion et le soutien à l'hébergement d'urgence.

Bon anniversaire à l'ESI Bichat – Emmaüs Solidarité !

Cette ancienne boutique transformée en « accueil de jour », **inauguré par l'Abbé Pierre et Simone Veil en 1994**, a fêté ses 30 ans le 4 avril dernier. Labellisée ESI (Espace Solidarité Insertion), « **La Maison dans la rue** » accueille chaque jour plus de 150 personnes en situation d'exclusion sociale et de grande précarité : un chiffre qui a bondi de 30% au cours des trois dernières années, reflet de l'explosion du nombre de personnes sans-abri partout en France.

Fondé sur 4 grandes principes (**inconditionnalité, anonymat, gratuité et libre adhésion**), ce **lieu-refuge** en plein cœur du 10^e offre aux personnes à la rue un environnement familial et sécurisant. Un sourire, une oreille attentive : c'est une maison pour ceux qui n'en ont pas, où professionnels et bénévoles, engagés dans la défense des droits fondamentaux de chacune et chacun, contribuent jour après jour à transformer des vies.



Faire vivre la mémoire de la Shoah dans le 10^e

Dans le contexte actuel de recrudescence des actes antisémites à Paris et en France, la Mairie du 10^e a souhaité organiser, au-delà des traditionnelles cérémonies commémoratives, une séquence spécifique dédiée à la mémoire de la Shoah. Retour sur les temps forts du printemps.



Plaque commémorative et nouvelle dénomination

Deux cérémonies émouvantes ont rassemblé, en avril dernier, élus du 10^e et associations. La première a été marquée par le **dévoilement d'une plaque au 9 rue Guy Patin**, siège de l'ancien centre géré par l'Union générale des Israélites, afin de rendre hommage aux **14 femmes et jeunes filles juives qui y furent arrêtées par la police du gouvernement de Vichy** en 1943, avant d'être déportées et assassinées à Auschwitz. La seconde était organisée à l'école élémentaire Parmentier, qui porte désormais le nom d'une de ses anciennes élèves : **Annette Zaidman**. Rescapée de la rafle du Vél d'Hiv, cette **inlassable militante de la mémoire de la Shoah** s'est éteinte en 2022.

Commémoration de la rafle dite du « Billet vert »

Organisée en présence d'**André Panczer**, président du Conseil national pour la mémoire des enfants juifs déportés (COMEJD), qui a témoigné de son histoire personnelle devant des élèves de 3^e du collège de la Grange-aux-Belles, cette cérémonie a célébré la mémoire des **3 710 juifs arrêtés à Paris le 14 mai 1941 et déportés**. Un moment de grande émotion, qui nous rappelle l'impérieuse nécessité de continuer à **faire vivre la mémoire des victimes de la Shoah** auprès des jeunes générations.



La Disparition, de Jacques Sierpinski

Accueilli pendant deux mois dans le hall de la Mairie du 10^e, ce travail mêlant textes et photographies retrace **l'histoire tragique d'Annette Zelman**. Âgée de 20 ans en 1942, et rêvant alors sa vie en grand, cette jeune femme de confession juive fut **dénoncée à la Gestapo par ses futurs beaux-parents**, arrêtée par la police française et **déportée au camp d'Auschwitz-Birkenau**, dont elle n'est jamais revenue.

Une exposition poignante, pour ne jamais oublier les **76 000 juifs de France** qui virent leur vie annihilée par **la déportation et le génocide**.

L'histoire d'Annette Zelman a été **portée à l'écran en 2022 par Philippe Le Guay**, avec dans les rôles principaux Ilona Bachelier, Vassili Schneider, Julie Gayet, Laurent Lucas, Guilaine Londez et Daniel Cohen.



Avec l'artiste Obey, l'école Louis Blanc prend des couleurs !

Un grand merci à **Shepard Fairey**, plus connu sous le nom d'**Obey**, pour la magnifique fresque qu'il a offerte au 10^e arrondissement et qui orne aujourd'hui le mur de l'école Louis Blanc, **rue Philippe de Girard** ! Figure majeure du street art dans le monde, cet Américain est connu pour détourner les codes des affiches de propagande politique ; on lui doit notamment le célèbre portrait *Hope* (« Espoir ») de Barack Obama ainsi qu'une **Marianne stylisée** aux couleurs du drapeau tricolore, réalisée après les attentats du 13 novembre 2015 en soutien aux victimes, à la France et à ses valeurs démocratiques. Le 17 juin dernier, Shepard Fairey a reçu les **insignes de chevalier de la Légion d'honneur** à l'Hôtel de Ville de Paris, des mains d'Anne Hidalgo.



La féminisation de l'espace public

Nombreuses sont les femmes à avoir brillé dans l'Histoire par leur engagement et leurs accomplissements, qu'ils soient scientifiques, artistiques ou sportifs. Pourtant, à Paris comme ailleurs en France, peu ont eu l'honneur jusqu'ici de voir leur nom attribué à une voie dans l'espace public. Ainsi, en 2001, seuls 6% des rues, équipements et espaces verts parisiens portaient le nom d'une femme.

Grâce à l'engagement de la Ville de Paris, qui a fait de **la féminisation de l'espace public une priorité politique** pour rendre aux femmes la place qui est la leur, ce chiffre atteint aujourd'hui 15%. Rien que dans le 10^e, huit nouvelles dénominations féminines ont été attribuées depuis 2020 (**passerelles Arletty, Maria Casarès et Emmanuelle Riva, bibliothèque Claire Bretécher, jardin Villemain-Mahsa Jîna Amini, place Angélique du Coudray...**).

Dernière inauguration en date, le 2 juin dernier : celle de la nouvelle dénomination du terrain d'éducation physique de la Grange-aux-Belles, où s'installera tout l'été le site de festivités du 10^e, désormais appelé **Agnes Tirop** en mémoire de cette coureuse de fond kenyane, **victime d'un féminicide en 2021**.



« Croisements » : quand l'art urbain s'invite en Mairie du 10^e

Trois ans après « **L'Essentiel** », projet d'anthologie qui avait permis à plus de 40 artistes urbains et contemporains d'investir l'ancien centre de tri postal du square Alban Satragne, l'**association Art Azoï**, invitée à prendre possession de la Mairie du 10^e durant tout l'été, est de retour avec une **proposition artistique monumentale**.

Hall d'entrée, grand escalier, vitres et colonnes, coursives et étages : c'est la « Maison du Peuple » tout entière qui prend vie et couleurs grâce à cinq artistes de talent : **Sifat, L'Atlas, Clément Laurentin, Sébastien Preschoux et Jerk**. Leurs installations ont été créées **in situ** et se répercutent, **en résonance directe avec la majesté du lieu**.

Préparez-vous à vivre une **expérience artistique hors du commun** et à en prendre plein les yeux ! Une exposition gratuite, à découvrir **en accès libre jusqu'au 25 août** aux horaires d'ouverture habituels de la Mairie du 10^e.



Tribunes *politiques*

Groupe « Paris en Commun - Socialiste, écologiste et progressiste »

Paris, fière de ses valeurs et au rendez-vous de l'Histoire

Ces dernières semaines ont bien évidemment été marquées par les élections européennes du 9 juin dernier, puis par les élections législatives des 30 juin et 7 juillet.

Alors qu'au niveau national l'extrême droite a dominé le scrutin européen, dans notre arrondissement comme à Paris, la liste conduite par Raphaël Glucksmann, liste soutenue par Anne Hidalgo et Alexandra Cordebar, est très nettement arrivée en tête avec près de 30% des suffrages.

Après l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République au soir même du 9 juin, face à l'urgence historique de faire barrage à une écrasante victoire du Rassemblement national, en responsabilité, les partis de gauche se sont rassemblés dès le 1^{er} tour avec le Nouveau Front Populaire et ont été au rendez-vous de l'Histoire en appelant, sans autre condition, au désistement républicain au 2nd tour.

Dans la 5^e circonscription de Paris, qui regroupe les 3^e et 10^e arrondissements, Pouria Amirshahi a été élu dès le 1^{er} tour avec plus de 54% des voix. Il sera, à l'Assemblée nationale, la voix de résistance face à l'extrême droite et portera avec force et conviction nos valeurs républicaines, celles de Paris, celles du 10^e.

Dans notre arrondissement, vous pouvez compter sur l'engagement constant des élu·e·s du groupe Paris en commun – socialiste, écologiste et progressiste au service des habitant·e·s du 10^e. Nous sommes déterminé·e·s à poursuivre notre travail aux côtés de la Maire de Paris et de la Maire du 10^e.

Paul Simondon, Éric Algrain,
Raphaël Bonnier, Enora Breton,
Kim Chiusano, Alexandra Cordebar,
Awa Diaby, Rémi Féraud,
Pauline Joubert, Philomène Juillet et
Dominique Versini

Groupe PCF

Debout !

Les dernières élections européennes et législatives ont sonné comme des coups de tonnerre. L'extrême droite triomphe. Nous ne pouvons que nous féliciter à Paris, comme dans le 10^e, d'avoir résisté à cette vague et de continuer collectivement à porter une vision solidaire et humaniste.

Depuis 25 ans, dans cette majorité municipale, nous portons ces valeurs en créant du logement social, en défendant nos services publics, en agissant pour un accueil digne et solidaire de toutes et tous, en luttant contre toutes les discriminations, en transformant notre ville pour la préparer au réchauffement climatique.

Le président de la République porte une lourde responsabilité en ayant décidé de dissoudre l'Assemblée nationale et en ayant édicté des lois aussi dures que la réformes des retraites ou la loi immigration. Ces lois, le 10^e, uni, les avait déjà dénoncées.

Il sera demain plus que jamais nécessaire de continuer et de résister face aux politiques que le pouvoir risque de mettre en place. De continuer à porter nos valeurs : celles de la création de logements sociaux, d'une culture accessible à toutes et tous, d'un sport populaire, d'une mémoire qui rappelle ce que l'extrême droite au pouvoir a fait.

Oui, Paris est une terre de résistance et doit le rester. Debout, nous sommes, debout, nous resterons. Vous pouvez compter sur nous.

Élie Joussellin, Philippe Guttermann
et Laurence Patrice

Groupe « Les écologistes pour Paris 10^e »

Les Jeux sont là !

Alors que le président Macron a décidé de plonger la France dans l'inconnu avec la dissolution de l'Assemblée nationale, le 10^e arrondissement a montré une fois de plus son attachement aux valeurs de la solidarité et de l'ouverture au monde en élisant dès le premier tour Pouria Amirshahi, affilié au groupe écologiste de l'Assemblée nationale. Nous savons que nous pourrions compter sur notre nouveau député pour répondre aux enjeux climatiques, sociaux, et construire de nouvelles solidarités.

Les écologistes ont toujours été critiques de l'organisation des grands événements sportifs internationaux, tant ils ont été détournés à des fins mercantiles et publicitaires. S'ils ont permis la rénovation de plusieurs équipements sportifs dans l'est de Paris et en Seine-Saint-Denis, les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 ont également occasionné des aberrations environnementales, la plus emblématique étant la destruction des jardins ouvriers du fort d'Aubervilliers.

Nous sommes désormais particulièrement attentifs à ce que la période des Jeux ne se traduise pas par une dégradation des conditions de vie dans la Région Île-de-France, notamment dans les transports.

Alors que nous avons connu au cours des deux dernières années des vagues de chaleur extrêmement intenses à Paris, les plus fragiles risquent de faire les frais de l'organisation des Jeux : les personnes sans-abri qui se trouvent habituellement dans les gares sont évacuées, et celles à la rue sont déplacées sans solution de logement pérenne. Nous tenons à remercier les associations mobilisées pour leur venir en aide mais dont l'action reste limitée en absence d'ouverture de places d'hébergement.

Nous souhaitons de bonnes olympiades aux athlètes engagés dans la compétition, qui ont fait des efforts et des sacrifices considérables pour pouvoir y participer.

La fête du sport aura aussi lieu dans nos quartiers, grâce au site de festivités installé à la Grange-aux-Belles et animé par les associations locales. Un grand merci à elles de faire en sorte que les Jeux olympiques et paralympiques soient une fête pour toutes et tous, et surtout que le sport populaire sorte gagnant de ces épreuves.

Bons Jeux !

Sylvain Raifaud,
Ulf Clerwall, Isabelle Dumoulin,
Sylvie Scherer, Léa Vasa et
Thomas Watanabe-Vermorel

Opposition - Groupe Indépendants
& Progressistes – Horizons

Augmentation des tags dans le 10^e : la majorité municipale refuse de renforcer les moyens de nettoyage et de lutte contre les graffeurs

De nombreux quartiers de notre arrondissement sont aujourd'hui défigurés par des tags. Les exemples les plus frappants se trouvent autour du canal Saint-Martin, où les graffeurs, après avoir tagué les pieds d'immeuble, le mobilier urbain et les passerelles, n'hésitent désormais plus à monter sur les toits.

En 2023, le 10^e arrondissement a de nouveau été désigné comme le plus tagué de la capitale, avec 33 144 signalements effectués par les habitants.

Contrairement au street art, ces tags qui enlaidissent la ville les irritent, nuisent à notre attractivité et pèsent sur les finances, avec 8 millions d'euros dépensés chaque année pour le nettoyage dans tout Paris. Pire, ils sont souvent l'œuvre de seulement quelques individus engagés dans une compétition narcissique pour marquer leur territoire.

Il est donc difficile de comprendre pourquoi la majorité locale continue d'adopter une position tolérante envers ces pratiques.

C'est pourquoi, lors du dernier conseil municipal, j'ai demandé que la Mairie renforce son dispositif de nettoyage des tags, intensifie ses opérations de lutte en collaboration avec la police municipale, et soutienne les copropriétés pour qu'elles puissent nettoyer les tags sur les murs dont elles sont responsables.

J'ai également demandé que la Ville de Paris sensibilise mieux les Parisiens, identifie les graffeurs avec l'aide de la police nationale, et dépose systématiquement plainte contre eux.

Face à une majorité municipale dans le déni, qui estime déjà faire son maximum, je me tiens à votre disposition pour vous offrir toute l'aide nécessaire pour lutter contre ce fléau et préserver la beauté de notre arrondissement.

Bertil Fort



LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Conseil d'arrondissement est l'organe consultatif et décisionnel majeur de l'arrondissement. C'est un lieu d'information et de débat démocratique pour les différentes composantes politiques, ainsi qu'un relais entre la population de l'arrondissement et le Conseil de Paris. Dans le 10^e, il est composé de 21 élu-e-s, dont 7 siègent également au Conseil de Paris (dont la Maire d'arrondissement).

Les séances se tiennent selon un calendrier précis qui dépend des réunions du Conseil de Paris. En effet, le conseil d'arrondissement doit émettre un avis sur les projets de délibération, avant leur examen par le Conseil de Paris.

Au conseil d'arrondissement, on peut notamment débattre :

- du montant des subventions attribuées aux associations dont l'activité s'exerce dans l'arrondissement ou au profit de ses habitants
- des questions d'urbanisme, de nos parcs et de nos jardins
- du fonctionnement et de la gestion de tous les équipements municipaux (crèches, écoles, gymnases).

Au conseil d'arrondissement on peut également émettre un vœu. Il s'agit d'apporter une précision ou un avis sur un projet qui sera présenté au Conseil de Paris, d'en proposer un, ou encore de poser une question à la Maire de Paris. Les séances du conseil sont publiques et retransmises en direct sur Internet via le site www.mairie10.paris.fr. Les comptes rendus sont consultables, en ligne et en mairie, dès leur approbation par le conseil suivant.

PROCHAINES SÉANCES

■ **Prochains conseils d'arrondissement :**

- Mardi 17 septembre 2024
- Mardi 12 novembre 2024
- Mardi 3 décembre 2024

■ **Prochains conseils de Paris :**

- Du lundi 8 au vendredi 12 juillet 2024
- Du mardi 1^{er} au vendredi 4 octobre 2024
- Du mardi 19 au 22 novembre 2024
- Du mardi 17 au vendredi 20 décembre 2024

CONTACTER LES ÉLU-E-S DU 10^e

Une question, une doléance ? Vous pouvez contacter les élu-e-s du 10^e par courriel (prenom.nom@paris.fr) ou prendre attache avec le secrétariat du cabinet de la Maire au 01 53 72 10 00.

RENCONTRER LES ÉLU-E-S DU 10^e

Tout au long de l'année, la Maire et l'équipe municipale du 10^e viennent à votre rencontre, à travers l'arrondissement, pour échanger avec vous sur la vie de votre quartier. Pour connaître les prochaines dates, rendez-vous sur mairie10.paris.fr.

LE PALAIS DU COMMERCE ET LA JAVA

En 1924, au 105 faubourg du Temple, une enseigne lumineuse signale une nouvelle galerie marchande : le Palais du Commerce. Ce bâtiment moderne, en béton, présente deux étages de galeries encadrant une travée centrale. La lumière du jour y pénètre par des pavés de verre translucides au sol et au plafond. Presque toute l'ornementation relève de l'Art déco. Au fond de la travée, des vitraux très colorés scintillent autour de l'escalier tournant permettant d'accéder aux galeries, dont les rambarde de fer forgé présentent les mêmes motifs.

Le promoteur de l'immeuble s'appelle Théo Cremnitz (1885-1980). Issu d'une famille juive alsacienne implantée dans le 10^e depuis deux générations, il était jusqu'alors fabricant d'orfèvrerie et coutellerie rue de Bondy (actuelle rue René-Boulanger). L'architecte choisi, Étienne Ferdinand Bauguil (1881-1951), était peu connu et ses ouvrages, modestes. C'est pourtant un

des rares édifices du 10^e de cette époque à être aujourd'hui inscrit aux Monuments historiques (1994).

L'année 1921 a marqué le pic de la population de Paris : dans le 10^e vivaient alors 40% d'habitants de plus qu'aujourd'hui. À la naissance du Palais du Commerce, artisans, usines et commerces s'activaient à plein régime dans le faubourg, qui était donc bien placé pour attirer les immigrants. Dans le premier quart du XX^e siècle vinrent s'y implanter Auvergnats et Arméniens, Italiens, juifs polonais, russes ou allemands, Espagnols... suivis par bien d'autres nationalités.

Les plans historiques du Palais du Commerce indiquent qu'une cinquantaine de « magasins d'exposition » de 11 m² étaient à louer. Les débuts furent laborieux et les baux, volatils, peut-être en raison de l'absence de visibilité directe de leurs commerces, comme en souffrira le passage du Prado, refait à neuf en 1930. Au fil des années, le défilé des locataires reflétera toute la riche palette humaine et professionnelle du quartier : maroquinières et chausseurs, articles de Paris ou cartes postales, tailleurs et chemisiers, libraires, horlogers, représentants, agences et courtiers, électriciens, parfumeuses, modistes...

Pour vivifier le Palais, Cremnitz réagit dès 1926, transformant les entrepôts du sous-sol en un dancing : la Java. Musique, bals et bistrot étaient aussi une tradition du quartier ! La Java s'imposa bientôt comme un des meilleurs bals musettes de Paris... et aussi des plus mouvementés : on y déplorait un grand nombre de règlements de comptes sanglants. Après la Libération de Paris, le répertoire musical de la Java, assagie, se fera de plus en plus éclectique, comme ses



publics. Les accordéonistes sauront faire chalooper le lieu entre tango et paso-doble, auxquels succéderont le rock alternatif, les folles soirées de l'Acid Rendez-vous ou encore La Sardine, les débuts du rap, puis la salsa dans les années 1990-2000.

En 1924, Paris accueillait aussi les Jeux olympiques, et Théo Cremnitz, bien connu comme rameur, concourut dans l'épreuve d'aviron à quatre sans barreur. Plusieurs petits journaux de sport installèrent d'ailleurs leur siège au Palais du Commerce, tout comme (durant deux ans) le Red Star Olympique.

Aujourd'hui, une boutique et plusieurs bureaux continuent de faire vivre ce lieu inclassable, l'inépuisable Java surfant à présent sur l'électro et le stand-up... entre autres !

Dominique Adrienne Delord



infos+ Envie d'en apprendre davantage ? Rendez-vous sur le site d'Histoire & Vies du 10^e : hv10.org



À vos agendas : le Forum des associations du 10^e est de retour !

Rendez-vous **dimanche 15 septembre au jardin Villemin-Mahsa Jina Amini et sur le quai de Valmy, de 11h à 18h**, pour célébrer la vie associative et citoyenne de notre arrondissement.

L'occasion de rencontrer et d'échanger avec **plus de 150 associations du 10^e**, réparties en **cinq grands villages thématiques**, qui s'engagent sur le terrain et sont des acteurs essentiels de notre quotidien.

Pour découvrir le programme des festivités, rendez-vous à la rentrée sur mairie10.paris.fr !